

Procès-verbal du conseil d'école
Ecole primaire de BRAX
mardi 14 /11/ 2023 à 18h

1) Présentation des participants.

Rappel du fonctionnement du conseil d'école.

2) Bilan de rentrée :

- effectif
- structure pédagogique
- APC
- RASED (réseau d'aide pour les enfants en difficultés)
- dispositif PHARE.

3) Résultats des élections de parents d'élèves.

4) Règlement intérieur et vote du règlement.

5) Exercices de sécurité :

- point sur le plan Vigipirate Urgence attentat.
- point sur exercice incendie du 25/09/2023
- Exercice PPMS intrusion du 17/10/2023

6) Vie scolaire.

a) évaluations nationales au CP, CE1 et CM1

b) Projet piscine

c) Coopérative scolaire.

d) Projet éco-école, sorties et manifestations à venir.

e) Intervention de parents volontaires sur le temps périscolaire.

1) Présentation des participants :

Enseignants :

Mme Cecchetti (direction)

En maternelle : Mmes Bédouret , Mouchelet et Marin et M Diaz.

ATSEM : Stéphanie Maussang

En élémentaire : Mmes Langlade, Cessal, Fortuny, Couttenier, et Floc'h Alvarez.

M Nafi et M Gallic

Excusés :

M. UNAL, Inspecteur de l'éducation nationale, DDEN : observateur du conseil d'école et

Mme DEIANA, psychologue scolaire et Mmes Thomas, D'Halluin et Marin.

Les parents d'élèves nouvellement élus : Murielle Metzger, Stéphane Duclos, Marion De La Prida, Isabelle Barba Legrais, Jérôme François, Alexandre Briche, Pierre Bourdallé, Sarah Larousse, Amandine Merle, Marie-Caroline Dugne Esquevin, Sylvia Lozach et Delphine Cunnac

Mairie :

Mr ZANATTA, maire et Mr SOULIE adjoint aux affaires scolaires.

ALAE : Mr COELHO Bastien, Mme URSULET-TADJER Cécilia et Lauriane Coussieu.

Introduction :

Cette année, nous accueillons, avec joie dans notre école, Mme BEDOURET en PS, M DIAZ en MS, Mme COUTTENIER qui complète le 50% de Mme Cessal et Mme D'HALLUIN en CE1/CE2.

2 nouvelles AESH : Mme Gwendoline ROBIN sur l'école, Mme Aurore Mussot en maternelle et un élève ATSEM : Clément PERONNE.

Soit un ensemble de 21 personnes sur l'école.

Nous présentons également nos félicitations aux nouveaux parents d'élèves élus cette année.

Le conseil d'école : rappels

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats aux élections de représentants de parents d'élèves.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants.

2) Bilan de rentrée : TOTAL : 293 élèves

En maternelle :

Petite section : Mme BEDOURET (28)

Petite et Moyenne section : Mme MOUCHELET (12+14)

Moyenne section : M DIAZ (29)

Grande section : Mmes MARIN et CESSAL (24)

En élémentaire :

CP : Mme LANGLADE (25)

CP/CE1 : Mmes CESSAL et COUTTENIER (6+12)

CE1 : Mme THOMAS (24)

CE2 : Mme FORTUNY (25) 1 inscription le 16/10/23

CE1/CE2 : Mme D'HALLUIN (6+16)

CM1 : M GALLIC (25)

CM1/CM2 : M NAFI (10+13) (1 transfert de la classe de Mme Floch'Alvarez dans la classe de M Nafi pour raison de santé)

CM2 : Mme FLOC'H ALVAREZ (24)

Comme chacun s'en souvient, au 4^{ème} jour de la rentrée, le jeudi 7 septembre 2023, nous avons appris qu'une nouvelle classe ouvrait en élémentaire qui nécessitait de revoir nos classes.

Vendredi 8 septembre, l'équipe enseignante s'est réunie pour revoir la répartition des élèves afin d'en proposer une nouvelle pour le lundi suivant.

Réorganiser l'école entière en 1 week-end ! Nous nous étions donnés jusqu'au dimanche soir pour prendre en compte d'éventuelles modifications.

Par un vote majoritaire, les classes de maternelle avaient choisi de ne rien changer.

Constituer des classes n'est pas chose facile : respecter au mieux les affinités, niveaux des élèves, équilibre filles/ garçons, double niveau ou classe simple... Ce que nous tentons de faire au mieux à chaque rentrée.

Pour être au plus près de tous ces critères, il aurait fallu « remixer » TOUS nos élèves et revoir complètement TOUTES nos classes... Nous ne l'avons pas souhaité. Il nous a semblé plus judicieux de préserver au mieux l'existant au niveau des groupes d'élèves.

Il a donc fallu faire des choix dont on savait qu'ils seraient difficiles pour les élèves qui auraient à changer de classes. Ainsi, sur 185 élèves en élémentaire, 34 ont dû en changer.

Cependant, voyons ce qui est très positif :

- la diminution significative des effectifs dans les classes.
- la rapide nomination à l'année de 2 enseignantes : Mme COUTTENIER (CP/CE1) et Mme D'HALLUIN (CE1/CE2) qui sont enchantées de leur classe car ce sont des niveaux qu'elles connaissent déjà.
- une décharge complète pour la direction qui, si elle me prive de mes élèves avec grand regret, est largement justifiée par la lourdeur de la tâche administrative chaque année plus contraignante.

Nous remercions une nouvelle fois ici toutes celles et ceux qui ont œuvré pour gagner cette 12^{ème} classe.

En ce qui concerne la rentrée prochaine, avec les prévisions actuelles, l'effectif de l'école serait de 280 élèves puisque 37 CM2 quitteront l'école et seulement 24 PS sont prévus pour la rentrée 2024.

-APC:

Les activités pédagogiques complémentaires se déroulent sur la pause méridienne et concernent les matières fondamentales.

Les parents ont été informés de l'organisation choisie dans chaque classe lors de la réunion de rentrée.

Les activités d'APC sont dédiées en priorité à la maîtrise des matières fondamentales Français/Mathématiques.

-RASED :

Le RASED (réseau d'aide scolaire aux enfants en difficulté) est composé de la psychologue scolaire Mme Déiana et de Mme Arbouin chargée de la gestion des cas complexes auprès des enseignants.

La psychologue scolaire peut être jointe au 05 61 06 84 15.

Les parents seront informés si une prise en charge de leur enfant est nécessaire.

3) Résultats des élections de parents d'élèves :

Vote par correspondance uniquement.

Une seule liste présentée par l'APEB.

Nombre d'inscrits : 406

Nombre de votants : 280

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 7

Nombre de suffrages exprimés : 273

Taux de participation : **68,97%** (68.04% l'an passé)

Le procès-verbal des élections est affiché sur les panneaux d'affichage extérieurs côté maternelle et élémentaire.

4) Règlement intérieur :

POUR RAPPEL :

Pour les RDV personnels ou médicaux ou les prises en charge régulières : Départs et retours **aux horaires des récréations.**

Vote du règlement intérieur :

Nous souhaitons ajouter 2 points au règlement :

Les téléphones portables et objets connectés sont interdits à l'école (avec confiscation en cas de possession à l'école).

En maternelle, les colliers, bracelets, bagues et boucles d'oreilles pendantes sont interdits à l'école.

Résultat du vote : Le règlement est approuvé à l'unanimité.

Outre le fait qu'il sera affiché, une diffusion par le blog de l'école permettra à chacun d'en prendre connaissance et de le signifier par écrit. Un bulletin attestant que les parents l'ont consulté sera collé dans le cahier de liaison des élèves.

5) Programme pHARe : lutte contre le harcèlement à l'école :

RAPPEL : Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées.

Lorsqu'un mal-être est repéré chez un élève, un **protocole est mis en place** sur une durée maximale de 15 jours. Il commence par une observation de la situation grâce à une grille de signaux renseignée côté l'école mais aussi côté ALAE. Ces outils sont à la disposition des écoles de la circonscription de Léguevin.

Chaque année, l'école constituera sa propre équipe de gestion des situations d'intimidation.

Ce protocole a deux phases de traitement à partir du moment où l'école recueille le témoignage (d'un parent, d'un enfant, d'un témoin) d'un fait de mal être d'un élève de l'école dans une situation d'**intimidation**. (Nous n'employons pas le terme de harcèlement au début de la situation.)

Dispositif PACTE :

Le pacte permet aux enseignants de l'éducation nationale, sur la base du volontariat, de s'engager dans des missions rémunérées afin de renforcer l'accompagnement pédagogique d'élèves ciblés et de valoriser les projets portés par les équipes éducatives au niveau local. (24h à raison 1h/semaine)

2 enseignantes Mmes THOMAS et FORTUNY se sont proposées.

Objectif : renforcement de la langue française pour favoriser une meilleure expression orale et une meilleure compréhension écrite, progression en calcul mental...

Déroulé : 1h de 16h20 à 17h20 le lundi

Descriptif :

*1^{ère} partie : lecture orale offerte par l'enseignante (choix d'albums orientés pour favoriser une culture littéraire commune) expliquer le vocabulaire non compris ... (15-20 minutes)

*2^{ème} partie : Pratique orale à travers différentes activités : jeux (Qui est-ce, jeu de dés pour raconter une histoire, marionnettes...), activités manuelles et culinaires, pièces de théâtre, inventer une histoire courte... (40-45 minutes)

*Jeux mathématiques pour favoriser un entraînement en calcul mental. Acquérir des méthodes et améliorer sa rapidité.

7) Hygiène et sécurité :

Suite aux divers événements en France, le plan Vigipirate urgence attentat a été activé. Pas de regroupement ni de stationnement devant l'école entre autres. Signaler tout comportement suspect et rester vigilants.

Les sorties restent autorisées et l'entrée des parents en maternelle à la condition qu'ils ne s'éternisent pas.

- Point sur l'**exercice incendie** du 25/09/23 : sans problème, évacuation en 2 min
- **Exercice PPMS « attentats-intrusion »** s'est déroulé le 17/10/23

Il s'agissait de se confiner dans l'école le plus rapidement et silencieusement possible et de placer des obstacles devant les portes d'accès quand cela était possible. Comme chaque année, les élèves de maternelle ont gagné ! Ils ont été particulièrement disciplinés et silencieux. Bravo aux plus petits qui ont été félicités.

Il est demandé un bouton poussoir avec une sonnerie distincte de l'alerte incendie car l'alerte par sifflet actuelle n'est pas très audible pour tous. La mairie annonce que ce dispositif est à l'étude.

6) Vie scolaire :

a) Evaluations nationales des CP, CE1 et CM1 de septembre.

Les évaluations font apparaître des niveaux de classe assez hétérogènes.

b) Projet piscine :

L'école de Brax a obtenu un créneau piscine à Colomiers, les mercredis entre 9h45 et 10h15 entre le 6 novembre et 19 janvier (environ 9 séances prévues). Ceci est une chance exceptionnelle. Beaucoup de parents ont accepté de passer un agrément afin de pouvoir nous accompagner et aller dans l'eau pour gérer un petit groupe d'enfants avec l'aide de la maîtresse et sous la surveillance d'un maître-nageur. Nous tenons à les en remercier car sans eux, cela ne serait pas possible.

Cette activité est très coûteuse (1 700 euros pour les lignes d'eau et le bus).

Bilan positif à l'issue de la première séance.

c) Coopérative scolaire :

SOLDE en début d'année = 1 649,02€

Dépenses :

- Cotisation OCCE : 752,15€
- Achat de matériels de fonctionnement : 1 090,67€
- Coopératives de classes : 600€
- **TOTAL dépenses : 2 442,82€**

Recettes :

- Apport des parents pour prise en charge partielle des fournitures : 370 €
- Dons de parents libres pour la participation à la coopérative : 1 285€
- **TOTAL recettes : 1 655€**

SOLDE au 10/11/2023 : 861,20€

L'APEB a d'ores et déjà donné une participation financière à l'école (1 495 euros). D'autres rentrées d'argent sont prévues avec la vente des chocolats et des photos, mais le solde actuel est très bas.

NOTA : Un courrier a été adressé aux élus pour demander une hausse substantielle du budget de l'école (fournitures et bus).

Des projets d'autofinancement pourront être étudiés pour rapporter un peu d'argent à la coopérative scolaire.

La mairie octroie 5% de plus (soit 37%) de budget aux écoles. Le chauffage a été diminué pour limiter les factures. La subvention mairie est forfaitaire.

Ce sujet sera discuté entre la mairie et l'école.

d) Projet éco école sur le climat et les énergies et Sorties

*Une invitation pour participer au comité éco école a été adressée aux parents.

La première réunion aura lieu le 21 novembre à 17h30 avec les élèves délégués de classe, les parents et nos partenaires engagés dans ce projet.

Cette année une dizaine de parents d'élèves participeront à ce projet de comité éco-école.

*Plantation de bulbes, achetés par la mairie, par tous les élèves de l'école autour de l'église et devant le prieuré. Un planning a été décidé ce jour, et les parents seront sollicités dans la semaine pour participer à cette activité (prévue en novembre ou décembre en fonction de la météo).

- sorties côté maternelle :

* musée Quai des petits à Toulouse + rencontre avec un auteur le 26/01 (GS et CP).

* ferme des balances PS et PS/MS le 28 mars.

* Club hippique de Pibrac (GS) au printemps.

* Asinerie de Sarrant (MS et CP/CE1) vers mai/juin

* sortie au Jardin des Martels (toutes les classes) au printemps.

Marché de Noël : 15 décembre dans la cour de l'école ou dans la salle polyvalente suivant météo. 17h00 – 18h30

L'ALAE ne ferme pas ce jour là mais il est demandé aux parents qui le peuvent de récupérer leur enfant avant le début du marché.

Sorties côté élémentaire :

Cycle2

*Proposition d'animations gratuites autour de l'électricité - Les Petits Débrouillards / ENEDIS pour 1 classe

CP, CP/CE1, CE1 et CE2 : 19 décembre Odysseus spectacle "Sorcière toi-même"

CP et CP/CE1 : Sortie Musée Cap Al Campestre en mai ou juin

CE1 et CE1/CE2 : 21/03 : CE1 : muséum atelier Conservation, c'est mortel!

CE1/CE2 : Paysages de notre région, mallette : Il y a un os !

*Tous les CM2 :

- Intervention sur la fresque du climat en lien avec notre projet éco-école le 15 novembre (Merci à la famille Aguila qui est en charge de cette animation)

- Vélo cinéma le 16/11 matin à Tempo Légevin

*CM1/CM2 et CM2 Intervention sur le sport, les JO le 22 novembre (Merci à M Djhone)

*Tous les CM1 Cinéma Pyrénicimes jeudi 23/11 après-midi

*CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2 : 4 classes Sortie Patinoire le 27/11

*CM1/CM2 et CM2 Intervention conseillère pédagogique sur le projet danse et JO (en décembre date à confirmer)

Autres projets P3 et P4

Visite EDF Bazacle

Visite halle de la machine / cité espace

Sortie vélo Bouconne

Permis vélo, gendarme

Intervention Ligue contre le cancer (le soleil)

Sortie CINEMA toute l'école : financé en partie par un don de l'APEB à l'école.

En maternelle : toutes les classes le **mardi 5/12**, film d'animation

"Les Tourouges et les Toubleus"

En élémentaire : Toutes les classes de l'élémentaire

« Kina et Yuk, renards de la banquise » **jeudi 21/12.**

Sortie théâtre : classes en élémentaire : TMP de Pibrac « Poil de carotte » conditionnée au nombre de places disponibles.

(date et classes retenues courant du mois)

Les parents demandent s'il y aura une classe découverte cette année. Pour l'instant le projet est seulement à l'étude.

e) Intervention de parents volontaires sur le temps périscolaire.

Les parents notent l'absence des animateurs (lors de la grève) qui ont été remplacés au pied levé par six parents volontaires. La mairie fait passer des entretiens et cherche à recruter de nouveaux animateurs. La mairie est à la recherche de parents volontaires en cas d'absence d'animateurs pour maintenir le taux d'encadrement.

Les parents demandent s'il serait possible d'avoir une liste de parents volontaires en cas d'absence des animateurs pour assurer le service minimum. La mairie peut mettre en place des contrats bénévoles, ce qui permettra l'intervention de parents sur le temps périscolaire. La mairie est obligée de déclarer les parents bénévoles pour vérifier le casier judiciaire des parents volontaires.

Des parents volontaires ne pourront pas intervenir pour remplacer les ATSEM sur le temps scolaire.

Monsieur le maire est très attaché au devoir de mémoire et annonce qu'une convention a été signée permettant à l'école de Brax notamment d'aller à Paris pour visiter des musées de la résistance gratuitement. Il sera important l'an prochain de parler des 80 ans du débarquement.

La commémoration du 8 mai sera organisée le 17 mai 2024 pendant le temps scolaire afin que tous les enfants puissent y assister. Brax étant un haut lieu de résistance, beaucoup de monde sera invité. L'école et la mairie pourront travailler conjointement sur ce projet pour organiser des activités spécifiques.

La séance est levée à 19h59.

La directrice,

Mme CECCHETTI Christine

Pour la mairie

Pour l'APEB,

